







# Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito: Vidéo surveillance ou vidéo protection?

Depuis quelques jours les travaux de gros œuvre d'installation de 8 caméras vidéo quadrillant l'ensemble du village, y compris Bellevue, ont commencé. Nous vous l'avions promis lors de notre élection et j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que ce dossier est enfin bouclé.

Grâce à la dotation d'Etat de développement des territoires ruraux et une subvention du conseil régional Grand Est, nous pouvons avancer sans obérer nos finances communales. Ainsi pourrons-nous avoir une véritable protection du village mise en œuvre d'ici l'été. Le centre névralgique, qui sera basé à la mairie, permettra lorsqu'une enquête sera diligentée de consulter les enregistrements vidéo sur plusieurs semaines.

Il ne s'agit pas de surveillance, mais bien de protection. Les caméras de Georges Orwell et 1984 ne sont pas encore pointées sur notre village.... Pas non plus de vidéo-verbalisation, comme j'ai pu l'entendre dire! En revanche, dès qu'un cambriolage, un accident ou autre méfait sera commis, nous mettrons les images à disposition des forces de police. Dès que le dispositif sera en fonction, nous ne manquerons pas de vous en avertir.

Par ailleurs, en ce qui concerne les radars routiers, j'ai demandé au Préfet de bénéficier d'un radar antibruit à Champillon afin de diminuer les bruits de moteur le week-end. Il nous faudra attendre les résultats de l'expérimentation menée actuellement dans quelques communes françaises avant de pouvoir avancer sur le sujet.

Vous le lirez dans ce bulletin, un nouveau PLU a été voté par votre conseil municipal, se voulant moins contraignant que la version précédente. Je vous invite à en prendre connaissance sur notre site internet (www.champillon.com) . Je voudrais remercier ici JP Crépin, 1er adjoint chargé de l'urbanisme, qui a mené ce dossier jusqu'à son terme après plus de 12 mois de travail.

À l'aube du printemps et de la campagne communale de fleurissement, nous avons choisi de vous offrir un sachet de graines de roses trémières qui agrémenteront vos propriétés. Ces graines sont le fruit d'une récupération de nos propres roses trémières. Ce sachet sera distribué au printemps dans vos boites aux lettres avec la Houlotte de mai et conseils de plantation.

Nous vous apprenions le mois dernier le départ de notre employé communal Christophe Legras. Il est remplacé depuis ce 1er février par Sullivan Amrane à qui nous souhaitons la bienvenue.

Enfin, nous avons décidé (sauf contre-ordre gouvernemental) de maintenir notre marché aux vins les 11,12 et 13 mars prochain dans une nouvelle configuration permettant de dégager le parking devant la salle des fêtes. Ce marché devrait fêter son 25ème anniversaire si cela est possible. En tout cas, nous comptons sur tous les Champillonnais pour soutenir cette manifestation organisée conjointement par la commune et le comité des fêtes.

Un petit dicton, pour terminer : février avec neige nous garantit un bel été. Pas trop quand même - même si le stock de sel ne diminue pas trop ces dernières années!

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN

J PAGE 1 ■ Edito

PAGE 2 Retour sur la St Vincent au Royal Champagne Festivités de la St Vincent Un nouvel exposant sur le marché Retour sur "Les Apéros du Parc" Le recyclage des sapins

PAGE 3 / Annuaire des créateurs Le Plan Local d'Urbanisme Les bennes à verre L'élection présidentielle Les procurations

PAGE 4 // Le calendrier de chasse Poubelle cassée? Les travaux sur l'église Les travaux du "Panoramic Tour" Champillon sur les nuages Le recyclage des masques Le cour d'Art floral Le blablatrail continue! Réunion du Comité des Fêtes



# Retour sur la Saint Vincent au Royal Champagne





Pour la Saint Vincent, le 22 janvier dernier, le chef du Royal Champagne, Jean-Denis Rieubland, avait concocté un menu unique pour célébrer le saint patron des vignerons.

La Commune a prêté pour l'occasion les costumes traditionnels de vignerons à l'établissement! On peut s'apercevoir que même le directeur adjoint, Bruno Tailly, a joué le jeu.

L'an prochain nous envisageons une grosse opération conjointe entre le Royal Champagne et la commune.



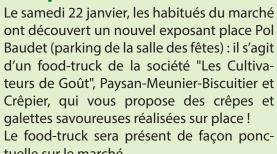
#### Festivités de la Saint Vincent



Au vu du contexte sanitaire, la commune a préféré annuler les festivités de la Saint Vincent.

Nous espérons nous retrouver en bonne santé l'année prochaine pour le traditionnel défilé.





tuelle sur le marché.

Nous vous invitons à télécharger l'application Panneau Pocket depuis vos smartphones, via votre magasin d'applications (Appstore ou Googleplay ou Playstore etc.), pour recevoir la liste de exposants présents chaque samedi. Après avoir téléchargé l'application, recherchez "Champillon", puis cliquez sur le coeur à droite afin de l'ajouter aux favoris et recevoir les notifications.



"Les Apéros du Parc"

En novembre et décembre dernier, comme annoncé sur Panneau Pocket, le Parc de la Montagne de Reims a organisé 5 « apéros du Parc » afin de donner la parole aux habitants dans le cadre de l'écriture de sa nouvelle Charte Objectif 2039.

Au total, 92 participants, qu'ils soient élus, habitants ou usagers de la Montagne de Reims, sont venus échanger avec l'équipe du Parc et faire part de leurs propositions pour l'avenir du territoire.

Les propositions les plus plébiscitées lors de ces apéros ont été compilées sur le site Internet du Parc. Ces propositions ont été prises en compte dans le cadre de la définition de grandes ambitions pour le territoire qui s'écrivait en parallèle. Elles ont permis de mettre en lumière certains sujets : mobilité, évènements culturels, énergies renouvelables... Pour en savoir plus sur cette charte, rendez-vous sur: https://montagnedereims2039.fr/





## Le recyclage des sapins

Plus d'une trentaine de sapins ont été déposés rue des Rommes pour être recyclés par les agents communaux.

Nous remercions les habitants qui ont participé et qui permettront la production de broyat, qui sera utilisé sous forme de paillage et répandu au pied des massifs de la commune. Ce paillage agira comme un désherbant naturel.

Nous recommencerons cette initiative l'an prochain, en espérant avoir encore plus de sapins!

## Annuaire des créateurs

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne avec le concours du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Le Cerf à 3 pattes et Les Créateurs du Vignoble et d'Ailleurs lance un nouveau recensement des créateurs (afin de ne passer à côté d'aucun talent!) Vous êtes artisan, créateur d'art professionnel ? Vous exercez cette activité sur le triangle marnais ? Faites-vous connaitre!

Contactez : remi.lefevre@ccgvm.com / 03.26.56.95.24 e.renoir-sibler@parc-montagnedereims.fr /03.26.59.44.44 Merci de préciser :

- Nom, Prénom ; Activité ; Adresse ; Adresse mail et site internet
- Photographies de vos réalisations (libres de droit)
- Votre accord pour faire partie d'un annuaire et pour sa diffusion Réponses souhaitées avant le 11 février 2022.

## Les bennes à verre

Nous vous rappelons que le verre n'est plus ramassé en porte à porte. Les bennes se trouvent au bout de la rue des Rommes, après le cime-

tière, à côté du terrain de foot.





#### Le Plan Local d'Urbanisme

Lors de sa tenue le 26 Janvier dernier, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les évolutions de notre PLU. Ces 2 délibérations concernant les procédures de Révision Allégée et de Modification de Droit Commun dont vous avez eu connaissance tout au long de leur déroulement permettent de conclure une nouvelle étape.

Désormais les documents modifiés, notamment suite aux remarques des Personnes Publiques Associées et des Services de l'Etat vont être soumis au Contrôle de Légalité. A l'issue de celui-ci le PLU « Nouveau » entrera en vigueur et vous en serez alors informés.

A titre d'information, les documents « approuvés » et les notices expliquant les évolutions seront prochainement à votre disposition en Mairie ainsi que sur notre site internet : http://www.champillon.com à la rubrique URBANISME.

## L'élection présidentielle

Le décret portant convocation des électeurs pour l'élection présidentielle, discuté en Conseil des Ministres du mercredi 26 janvier, a été publié au Journal Officiel le jeudi 27 janvier.



Conformément à ce qui avait été annoncé par le Gouvernement en décembre dernier, il fixe le premier tour de l'élection présidentielle au dimanche 10 avril 2022, et le second tour le dimanche 24 avril 2022. Le bureau de vote de trouve à la mairie et sera ouvert de 8h à 18h.

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire:

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02.
- Par courrier adressé à la mairie (7 rue Pasteur, Champillon), en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le **Cerfa n° 12669\*02** de demande d'inscription.

# Les procurations

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site internet maprocuration.gouv.fr.

Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952\*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668\*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

## Le calendrier de chasse

Les dates prévisionnelles pour la société de chasse de Champillon:

Février: samedi 12, samedi 26

# Les travaux sur l'église

L'entreprise Glavier de Dormans a installé devant l'église son échafaudage pour la reprise des fissures sur les piliers de l'église.

Merci de rester prudent place Pierre Cheval, et ne pas oublier la priorité à droite sur ce rond-point face à l'église.



# Champillon sur les nuages



Poubelle cassée ?

Si votre poubelle n'a pas supporté un coup de vent qui a cassé la charnière, ou si elle est fendue de haut en bas, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie.

Envoyez votre demande d'une nouvelle poubelle avec vos coordonnées complètes à l'adresse mail info@champillon.com, avant le vendredi 11 février 2022.

Les employés communaux s'occuperont de prendre vos poubelles cassées et d'aller en chercher des neuves à la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

#### Les travaux du "Panoramic Tour"

Champillon a été sélectionné avec sept autres communes pour abriter le nouveau projet de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne : le Panoramic Tour.

Le but est de valoriser des points de vue afin de faire découvrir ou redécouvrir la beauté des paysages viticoles.





Suite à des échanges et des réunions sur place avec la communauté de communes, l'aménagement du point de vue situé rue de la République (sous le Royal Champagne) débutera dès le mois de février.

Les autres communes où vous pourrez découvrir ou redécouvrir des points de vue sont : Ambonnay, Bouzy, Dizy, Hautvillers, Mareuil-sur-Aÿ, Mutigny et Val de Livre. Ils devraient tous être opérationnels dès l'été 2022.

# Le recyclage des masques

La mairie s'est dotée d'un dispositif de recyclage des masques à usage unique.

Vous pouvez retrouver une boîte de collecte à la mairie, où chacun peut venir y jeter ses masques dans les horaires d'ouverture du secrétariat.



### Le cour d'Art floral

7 personnes ont participé au cours d'art floral le jeudi 20 janvier.

Nous avons réalisé une composition avec 2 amaryllis, des roses, 2 orchidées aux tons orangés, quelques autres fleurs, du feuillage et un peu de décoration pour agrémenter le tout.



Prochain cours d'Art floral le jeudi 17 février à la salle Clair-Vigne.

#### Le blablatrail continue!

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le prochain Blablatrail le dimanche 27 février à 10h place Pol **Baudet** (parking de la salle des fêtes).

Venez passer un moment en toute convivialité lors d'une course accessible à tous les niveaux!

#### Réunion du Comité des Fêtes

Une réunion pour les bénévoles du Marché aux Vins sera organisée courant février, pour la préparation de l'événement (sous réserve des instructions sanitaires).

Vous serez informés de la date via Panneau Pocket et par mail. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 03.26.59.54.44 si vous souhaitez vous inscrire à la mailing list de la commune.

# L'agenda

- Dimanche 27 février : Blablatrail, rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes de Champillon à 10h.
- 11, 12 et 13 mars : Marché aux Vins.
- Dimanches 10 avril et 24 avril: Election présidentielle, bureau de vote en mairie, 7 rue Pasteur, de 8h à 18h.
- Dimanches 12 et 19 juin : Election législative, bureau de vote en mairie, 7 rue Pasteur, de 8h à 18h.